

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE442

présenté par

M. Le Ray, M. Herth, M. Straumann et Mme Louwagie

-----

### ARTICLE 3

A la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« plusieurs »,

les mots :

« au moins quatre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

A l'instar de ce qui est demandé pour la mise en place des CUMA, cet amendement a pour objectif de définir qu'au moins quatre exploitants agricoles soient nécessaires pour créer un GIEE.